APER
LA PLAISANCE
ÉCO-RESPONSABLE

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE DECONSTRUCTION**
**(Comprenant L'ATTESTATION SUR L'HONNEUR)**

**pour Personnes Morales**

**Organisme demandeur** :
Direction / service :
Contact / Interlocuteur :

**Représentant légal de l'organisme**
Raison sociale……
N°SIRET…….

**Domiciliée à**
Adresse……
Code postal …….. Ville…….
Adresse électronique ……
Téléphone portable :……..Téléphone fixe :……

**Demande la déconstruction des bateaux listés ci-dessous, sans identification et dont les déchéances de propriété figurent en annexe :**

**Déclare être** (à *choisir A, B, C – C.1., C.2.)* :

A. ☐ Propriétaire unique des bateaux

B. ☐ Copropriétaire des bateaux

C. ☐ Détenteur non-propriétaire des bateaux

C.1. ☐ Mandaté par le(s) (co)propriétaire(s) du bateau
C.2. ☐ Non-mandaté par le(s) (co)propriétaire(s) du bateau (bateau abandonné)

**Je suis en possession des documents suivants** (*cocher les documents dont vous disposez*):

☐ Justificatif d'identité du demandeur de la déconstruction *(Extrait K-BIS / Déclaration en préfecture pour les associations)*

☐ Justificatif d'identité du (des) (co)propriétaire(s)[1]

*(N.B. La (les) copie(s) de la (des) justificatif(s) d'identité du (des) (co)propriétaire(s) du bateau en question est (sont) le(s) document(s) <u>obligatoire(s)</u> à joindre à votre demande de déconstruction si vous êtes co-propriétaire ou si vous êtes mandaté par le(s) (co)propriétaires.)*

[1] Pour personnes physique propriétaires : CNI ou passeport
Pour personnes morales propriétaires : Extrait K-BIS / Déclaration en préfecture pour les associations

☐ Mandat du (des) (co)propriétaire(s) m'autorisant à demander la déconstruction du bateau

(*N.B Si vous êtes (co)propriétaire(s) ou si vous êtes mandaté par le(s) (co)propriétaire(s).). Le mandat donné par tous les copropriétaires pour la déconstruction du bateau en question est document obligatoire*

☐ Arrêté préfectoral de déchéance de propriété

☐ Décision de justice ordonnant la déconstruction du bateau

(*N.B. Dans le cas des **bateaux abandonnés** Il faut fournir obligatoirement l'un des documents mentionnés ci-dessus)*

☐ Carte de circulation au nom du (des) (co)propriétaire(s)

☐ Acte de francisation au nom du (des) (co)propriétaire(s)

Si vous ne disposez pas de Carte de circulation ou d'Acte de francisation à votre nom, renseignez les cases suivantes (*il est souhaitable d'avoir au moins l'un de ces documents, sauf pour le cas des bateaux abandonnés*) :

☐ Carte de circulation / Acte de francisation de l'ancien propriétaire

☐ Acte de cession / Facture

☐ Acte notarié ou de succession

☐ Déclaration de vol de la Carte de circulation ou de l'Acte de francisation

☐ Autre document pouvant attester la propriété du bateau

**Si oui, lequel ?** _____

☐ Aucun document

**Important : Si vous n'avez aucun document attestant la propriété du bateau, votre capacité à demander la déconstruction du bateau repose entièrement sur votre déclaration sur l'honneur. Celle-ci est intégrée au présent formulaire. La responsabilité de l'APER ne saurait en aucun cas être engagée en cas de litige avec un éventuel propriétaire suite à une déclaration erronée du demandeur.**

Si vous ne disposez pas de Carte de circulation ou d'Acte de francisation à votre nom, indiquez la raison pour laquelle vous ne disposez pas de ces documents :

☐ Vol

☐ Perte

☐ Autre Si Autre, indiquez la raison : _____

**A remplir uniquement dans les cas de figures suivantes :**

- **Vous ne disposez pas de carte de circulation / acte de francisation à votre nom**
- **Vous n'êtes pas propriétaire du bateau**

**Indiquez ci-dessous les conditions dans lesquelles vous êtes entré(e) en possession du bateau ainsi que le lien de parenté, d'alliance, de subordination, de collaboration ou de communauté d'intérêt avec le propriétaire du bateau :**

_____

_____

APER
LA PLAISANCE
ÉCO-RESPONSABLE

☐ Je déclare être dûment habilité à demander la déconstruction des bateaux.

☐ Je certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur ces formulaires sont exacts.

☐ J'autorise l'APER ou ses prestataires à procéder aux opérations de démantèlement du bateau et aux formalités de désimmatriculation ou radiation de pavillon du bateau auprès des autorités compétentes.

☐ Je reconnais m'être informé sur le fonctionnement de la filière sur le site www.recyclermonbateau.fr et j'accepte ces conditions.

☐ Je déclare avoir pris connaissance de l'article 441-7 du code pénal réprimant l'établissement d'attestation faisant état de faits matériellement inexacts ci-après rappelés : « *Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15.000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.* »

Fait à
Le :

Signature précédée de « **Bon pour accord** »